

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 22/02/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 février 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Melle ULMANN), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour M. LASSUS), DUCASSE, Mmes BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), ROLLIN, MM. DUPOUY, MARSAN (a procuration pour M. CABANNES), Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Melle POLESE), LEFORT.

Etaient excusés : M. CABANNES (a donné procuration à M. MARSAN), Melle POLESE (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), MM. LASSUS (a donné procuration à M. BATS), MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°5

DELIBERATION

Rapporteur : M. BROQUÈRES

OBJET : Affectation des résultats 2011, du BUDGET PRINCIPAL

Pour le BUDGET PRINCIPAL,

- sur la base d'un résultat de fonctionnement à fin 2010 de **1 117 195,27 €**
- après couverture du besoin de financement d'investissement de fin 2011, d'un montant de **158 413,91 €**
- il est affecté aux besoins sur restes à réaliser à fin 2011 un montant de **632 195,27 €**, compte 1068,
- et le solde au financement du budget 2012, en section de fonctionnement pour un montant de **485 000 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

DONNE un avis favorable à l'affectation des résultats de fin 2011.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES